



SERVICE DU GREFFE

225, Côte du Passage
Lévis, Québec
G6V 5T4

REGLEMENT NUMERO 631

"**Règlement numéro 631** amendant le règlement de zonage numéro 234 de la Ville de Lévis tel que modifié, dans le but d'agrandir la zone mixte Cm 45-17 à même une partie des limites de la zone publique Pb 45-06 (parc et espace vert/rue Hector-Fabre).

ATTENDU QUE l'Avis de Motion du présent règlement a été dûment donné lors de l'assemblée ordinaire du 18 décembre 1995;

Le Conseil décrète et statue par le présent règlement ce qui suit:

ARTICLE 1

Le règlement de zonage numéro 234 de la Ville de Lévis tel que modifié est amendé pour modifier le plan de zonage numéro 2 mentionné à l'article 2.1.1 de manière à agrandir la zone Cm 45-17 à même une partie des limites de la zone Pb 45-06, le tout tel qu'illustré au plan de zonage parcellaire daté du 8 novembre 1995 portant le numéro 95-2 joint au présent règlement comme annexe "A".

ARTICLE 2

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

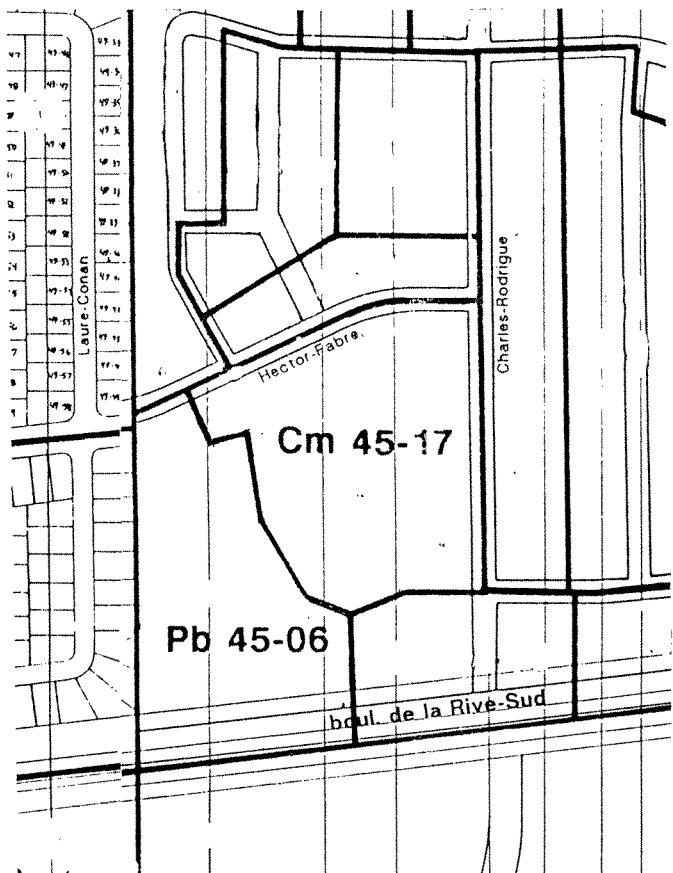
Adopté à la séance ordinaire du 15 janvier 1996.

Sylvie Dionne, greffière

Denis Guay, F.C.A., maire

Règlement no.

Zone visée APRÈS modification du plan de zonage



ANNEXE A

Plan de zonage
parcellaire no: 95-2

Date: 1995-11-08

Robert Martel
Robert Martel m. Urb.